



**Asbl SNE**  
Rue Gérard 18  
7061 THIEUSIES

Soignies, le 25 aout 2009

À l'attention de M. Fernando Galer,  
Directeur général,  
et au Comité de direction  
Carrières du Hainaut  
Rue de Cognebeau, 245  
7060 Soignies

Monsieur le Directeur général,

Nous tenons à vous faire part de nos inquiétudes au sujet d'une nuisance environnementale qui affecte des riverains habitant le quartier de la Tortue, principalement au niveau de la rue des Chasseurs. Ces riverains nous ont rapporté de profonds désagréments ressentis en raison des bruits provenant de l'exploitation des Carrières du Hainaut.

Afin de comprendre ce phénomène qui nous semblait soudain, nous avons entrepris des investigations auprès des riverains et également de vos Services. C'est ainsi que notre représentant (M. Jacques Denis) s'est rendu à la rue des Chasseurs et a ensuite pris contact avec votre Direction (M. Yves Debast).

Après réflexion, nous pouvons en déduire que l'intensité de cette nuisance persiste depuis plusieurs années, et que c'est par épuisement que les riverains se manifestent enfin. En effet, depuis 1997, votre volume de production a plus que doublé, voire même triplé. Il semblerait que les récents arrêts occasionnels de vos activités, probablement dus à la crise économique actuelle, ont eu un effet révélateur chez les riverains qui redécouvraient ainsi le souvenir de la quiétude relative qui leur fait défaut depuis plus de dix ans.

Outre ces considérations, nous déplorons que malheureusement aucun obstacle physique ou végétal n'entrave la propagation des ondes sonores à travers le relief plat qui sépare vos installations et le quartier précité. Or vos émissions de bruits se sont accrues au rythme de la production tandis que le paysage n'a pas évolué. La situation initiale permettait tout juste un équilibre acceptable alors qu'aujourd'hui, c'est devenu insupportable.

Nous sommes bien conscients que la norme fixant le seuil maximum d'intensité du bruit à 55dB(A) est probablement respectée d'une manière générale ; toutefois la fréquence hertzienne des émissions de bruits est un second facteur influent qu'il convient de prendre en compte. Il faut constater qu'à une forte augmentation de l'intensité et de la répétitivité des bruits d'exploitation s'est ajoutée une évolution technique qui a multiplié

l'émission de bruits extrêmement aigus, sans que ces augmentations cumulées aient été accompagnées d'aménagements visant à en réduire les nuisances. Les riverains se plaignent tout particulièrement de bruits de sifflements et de signaux sonores de reculs de machines (les « bip bip » intenses), qui se révèlent extrêmement pénétrants et agressifs pour le système nerveux, alors même qu'ils sont présents de manière quasi incessante entre 6h00 et 22h00. Il s'avère également que les sirènes se sont multipliées au fil de la journée comme signaux de pauses, y compris très tôt le matin, bien au-delà de leur rôle de prévention par rapport aux explosions (fonction bien entendu admise par les riverains). Le bruit sourd du concassage et – supposé – du remplissage des camions les affecte aussi, surtout en raison des cadences actuelles.

Pour toutes ces raisons, nous estimons qu'une démarche est nécessaire en vue de remédier à la dégradation de la qualité de vie des riverains actuels, mais aussi de ceux qui demain occuperont les nouveaux lotissements du Chemin du Tour (PCA 13) où cent-trente habitations sont prévues, et de l'arrière de la rue des Chasseurs, avec une quinzaine de maisons à venir. A ce titre, nous pensons que l'implication des autorités locales est nécessaire dans cette démarche (une copie de la présente leur sera adressée). Il serait dommage qu'une nuisance majeure entrave l'accueil et le développement de la population sonégienne dans ces quartiers.

L'asbl SNE que nous représentons est connue et appréciée des pouvoirs locaux et régionaux pour ses compétences et sa diplomatie ; nous nous permettons donc de vous suggérer une entrevue, éventuellement avec la ville de Soignies, pour débattre de ce problème et voir ensemble quelle solution adopter. Nous sommes persuadés que des moyens technologiques et peu onéreux sont envisageables dans le cas évoqué.

Convaincus de notre souhait partagé de la meilleure inscription possible de l'activité des Carrières du Hainaut dans leur contexte humain sonégien, nous vous remercions d'accueillir avec attention notre demande, et vous prions de croire, Monsieur le Directeur général, en notre considération distinguée.

Nadine Van Deun,  
*Présidente*

Caroline Balate,  
*Secrétaire*